



Jeudi 15 décembre 2022

SÉCHERESSE 2022 DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE

Levée des mesures de restrictions provisoires des usages de l'eau

Après un été 2022 exceptionnellement chaud et sec faisant suite à un hiver 2021-2022 avec un déficit de précipitation, l'arrivée des précipitations ces dernières semaines a conduit à une amélioration progressive de l'humidité des sols et des niveaux de certaines ressources.

Les mesures de restriction provisoires de l'eau, dans le cadre de la gestion de la sécheresse sur l'année 2022, ne seront donc pas prolongées après le 15 décembre.

Les niveaux des ressources en eau, en particulier la nappe de Crau, restent cependant encore bas. Leur recharge dépendra des précipitations sur les prochaines semaines et prochains mois.

Les services de l'État restent mobilisés pour suivre attentivement l'évolution des ressources en eau. Le comité ressource en eau se réunira dès début 2023 afin de faire un point de situation.

Dans un contexte de deux années consécutives de sécheresse marquée et d'une arrivée tardive des précipitations, le préfet des Bouches-du-Rhône appelle l'ensemble des usagers de l'eau (particuliers, collectivités, industriels, commerçants, artisans, exploitants agricoles...) à rester économe et sobre dans leur consommation d'eau.